

Par exemple, Nous approuvons grandement la coutume qui s'est introduite en beaucoup d'endroits, qu'il ne se passe aucun dimanche ou jour de fête où il n'y ait dans toutes les églises et chapelles de l'un et l'autre clergé, exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement, et sachez que nous souhaitons vivement que cet usage s'introduise dans les autres diocèses. Vous Nous causeriez aussi une grande joie si vous preniez soin de promouvoir de tout votre pouvoir de fréquents saluts du Très Saint Sacrement, les adorations perpétuelles et de solennelles prières au Dieu caché. Mais par-dessus tout, veillez à ceci et qu'aucun des ministres de la sainte Eucharistie régulièrement chargé du salut éternel des chrétiens ne l'oublie. Chacun sait que c'est une habitude trop fréquente, en raison d'un faux sentiment d'humanité et de piété, qu'on rende aux mourants ce détestable service que d'appeler le prêtre à leur chevet que quand la torpeur suprême des sens leur a enlevé toute connaissance de ce qui se passe autour d'eux. Aussi voit-on des chrétiens mourir sans être fortifiés par le Corps du Christ, qui est l'unique Viatique pour la céleste patrie. Appliquez-vous donc de toutes vos forces à extirper les racines d'un si grand mal et à inculquer à tous ce précepte de la charité fraternelle, savoir que ces puissants secours d'une vie meilleure doivent être administrés le plus tôt possible à tous ceux qui sont en péril de mort.

Il Nous reste à implorer le secours de la grâce divine pour vos desseins et vos entreprises et Nous le faisons de tout cœur. Et comme gage de ces faveurs et en témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons avec amour, à vous Notre cher Fils, et à tous ceux qui assisteront à ce Congrès, la Bénédiction apostolique,

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 juin 1911, huitième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

*Laudes ac gratiæ sint omni momento sanctissimo ac divinissimo sacramento.*